

## 1<sup>ER</sup> CONCOURS

### ADMISSION

#### PRÉREQUIS POUR ACCÉDER A LA FORMATION

- Être âgé de **50 ans et 5 mois au plus** au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours
- Être titulaire d'un **BAC + 4 ou équivalent**
- Être de **nationalité française**

#### PRÉREQUIS TECHNIQUES POUR ACCÉDER A LA FORMATION

Posséder un **ordinateur** et une **connexion internet stable**

#### OBJECTIFS

Se préparer aux épreuves orales du 1<sup>er</sup> concours d'accès à l'Ecole Nationale de la Magistrature

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions, pour le concours 2024, sont ouvertes du **1<sup>er</sup> mars au 6 juin 2024**
- La fiche de préinscription doit être remplie sur notre site puis imprimée. Le dossier doit être envoyé par voie postale (L'Autre Prépa 17 rue Galleron 75020 Paris) et contenir la fiche de préinscription et le règlement par chèque.
- **Un mail de confirmation d'inscription** est envoyé dans les 4 jours suivant la réception de votre courrier

#### DURÉE DE LA FORMATION

La formation débute dès la confirmation de votre inscription par mail. Elle se terminera fin juillet si vous n'êtes pas déclaré(e) admissible. Elle se poursuivra jusqu'à la fin des épreuves d'admission si vous êtes déclaré(e) admissible.

Les cours se déroulent du 9 au 30 juin (première phase) puis du 21 juillet au 31 août (2<sup>ème</sup> phase)

Les simulations (oraux blancs) auront lieu les 27 et 28 août pour ceux qui choisissent de les réaliser en présentiel ou lors de week-ends des mois de septembre, octobre et novembre.

## TARIF

Le tarif pour la préparation à l'admission 2023 est de **1100 €**

**A régler en 2 chèques de 550 € ou 4 chèques de 275 €, libellés au nom de l'Autre Prépa**

**Précision 1 : en cas de non-admissibilité, nous n'encaisserons que 550 €, qui correspondent à la première phase de la formation.** En cas d'échec à l'admissibilité, votre/vos autre(s) chèque(s) sera/seront détruit(s), ou, sur demande, retourné(s).

**Précision 2 : les candidats qui s'étaient inscrits et avaient payé 500 € pour la première phase en 2023 devront joindre un chèque de 500 € (ou 2 chèques de 250 €) à leur inscription 2024.**

## CONTENU DE LA FORMATION

### Les photocopiés

Des photocopiés dans chacune des deux matières des oraux techniques seront disponibles et envoyés par Colissimo **tout début juin**

### Les cours

#### **PREMIÈRE PHASE : avant les résultats d'admissibilité :**

- **20h** de cours dans chacune des 2 matières techniques choisies (soit 40 heures au total)  
Ces heures de cours seront dispensées **uniquement sur Zoom entre le 9 et le 30 juin**. Ces cours, qui se dérouleront en direct, seront également **enregistrés puis publiés** dans votre espace

#### **SECONDE PHASE : une fois les résultats d'admissibilité publiés :**

- **12h** consacrées à la **mise en situation** et les **3h** consacrées à la **fiche individuelle** : les **21, 22 et 23 juillet** auront lieu à Bordeaux. Ces cours, qui se dérouleront en direct, seront également **enregistrés puis publiés** dans votre espace

- **20h** consacrées à l'**exposé du grand oral** ; ces cours auront lieu **les week-ends au mois d'août** sur Zoom et enregistrés
- **10h d'anglais**, ces cours auront lieu au **mois d'août** sur Zoom et enregistrés

### Les simulations orales

Ce sont des **oraux blancs réalisés dans les conditions du concours**

- Pour les **oraux techniques et l'anglais** : ils auront lieu les **27 et 28 août<sup>1</sup> à Paris**. Nous proposerons à ceux qui seraient dans l'impossibilité de venir à Paris d'effectuer ces simulations sur Zoom durant la semaine du 28 août
- Pour la **mise en situation et l'entretien avec le Jury** : soit les **27 et 28 août à Paris**, soit (en fonction de votre date de passage) lors d'un week-end de **septembre, octobre ou novembre**, toujours à Paris. Nous proposerons à ceux qui seraient dans l'impossibilité de venir à Paris d'effectuer ces simulations sur Zoom, mais tenons à préciser que ces simulations sont plus efficaces lorsqu'elles sont effectuées en présentiel.

**UNE ATTESTATION DE FIN DE FORMATION VOUS SERA ENVOYÉE PAR MAIL A L'ISSUE DU PROGRAMME**

### **CONTACT**

- Responsable **pédagogique** : **Christophe ANDRE**
- Responsable **administratif** : **Alexandre ARNSTAM**
- Responsable **PSH** (personne en situation de handicap) : **Anne JACQUES**

**Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter Anne JACQUES dès votre demande d'inscription**

L'ensemble de ces responsables peuvent être contactés à l'adresse suivante : [contact@lautreprepa.fr](mailto:contact@lautreprepa.fr)

---

<sup>1</sup> Dates prévisionnelles